



Évaluation des Pratiques Professionnelles en Orthophonie (Groupe d'analyse de pratique) La Relation au Patient

 **Intervenant(e) :** • Mireille KERLAN, Orthophoniste


 **Contact :**

 **Lieu :** | AUTRE, DOMICILE/CABINET 000000000000 000000000000

 **Dates :** |
• Le 04/04/2023 de 14:00 à 17:00
• Le 05/04/2023 de 14:00 à 17:00
• Le 09/06/2023 de 14:00 à 17:00
• Le 23/06/2023 de 14:00 à 17:00
• Le 01/09/2023 de 14:00 à 17:00

 **Durée :** | 5 journées soit 15 heures de formation

 **Format :**

 **Public ciblé :** | • Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence

 **Pré-requis :** | - être titulaire du certificat de capacité en orthophonie

 **Effectif maximal :** | 12 stagiaires

 **Tarif non DPC :** | 560,00 €

Programme détaillé

Présentation de l'action de formation :

Cette formation se propose d'aborder, à travers la méthode d'Évaluation des Pratiques Professionnelles de Groupe d'Analyse de Pratiques, la relation au patient.

Au fil de plusieurs séquences espacées, et grâce à des situations cliniques apportées par les participants, seront ainsi explorées des situations cliniques complexes qui posent de problèmes de droit, de déontologie et/ou d'éthique afin d'améliorer la qualité des soins tout au long du parcours de soins et construire une relation au patient permettant de gérer une meilleure adhésion au traitement, de gérer le rythme du suivi, de penser l'autonomie des patients malgré leur vulnérabilité, de gérer d'éventuels conflits de valeurs, de gérer les relations avec les proches et les autres professionnels. En effet, ces problématiques recouvrent tous les temps du soin orthophonique, de l'appel téléphonique jusqu'à la fin du traitement.

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation : HAS staff d'une équipe médico- soignante groupe de pairs

Objectifs de la formation :

A partir des situations cliniques, la formation permettra donc : - D'explorer les questions de droit (droit des patients, droits de l'orthophoniste), de déontologie, d'éthique afin de savoir comment répondre. Par exemple, que recouvre le secret professionnel ? Comment et à qui transmettre des informations ? Qui décide et comment arrêter un traitement ? Comment gérer les situations conflictuelles ?

- D'aborder les questions de la relation au patient en s'appuyant sur les différents modèles de relation clinique et de comment intégrer le patient et ses proches dans les décisions (travailler en partenariat de soin avec le patients et son aidant).
- De s'appuyer, quand le droit ne suffit pas, sur un questionnement éthique à l'aide de grille, de raisonnements éthiques et cliniques qui permettent d'être plus serein dans certaines décisions.

JOUR 1 MATIN - Étape 1 - le 04/04/2023 de 14:00 à 17:00 :

Avant la formation, chaque participant envoie à la formatrice une situation complexe de relation au patient (une semaine avant au plus tard). La situation doit être assez détaillée mais anonymisée.

1ère demi-journée :

14h Une charte de fonctionnement du groupe est validée

14h15 : Présentation de la formation, de la formatrice et des participants 14h30 : Atelier 1 : les mots-clés des problèmes pour tous les participants Atelier 2 : exposé de 4 à 5 situations

16h : Exposé : l'éthique, la déontologie, les droits des patients

 **JOUR 2 MATIN - Étape 2 - le 05/04/2023 de 14:00 à 17:00 :**

2ème demi-journée :

14h : retour des participants sur le vécu entre les deux séances 14h30 : Atelier : les autres situations

16h : exposé : les modèles de relation clinique Pistes de recherche bibliographique

 **JOUR 3 MATIN - Étape 3 - le 09/06/2023 de 14:00 à 17:00 :**

3ème demi-journée :

14h : retour sur le vécu entre les séances

14h30 : la recherche bibliographique en partant des mots-clés et des données théoriques. La recherche se fait en groupe.

16h : point sur les données de la littérature en lien avec les problématiques 16h30 : Propositions d'outils et de pratiques à mettre en place

 **JOUR 4 MATIN - Étape 4 - le 23/06/2023 de 14:00 à 17:00 :**

4ème demi-journée :

14h : retour sur les outils et les pratiques

15h : construction de grilles ou questionnaires pour la réflexion éthique en situation

 **JOUR 5 MATIN - le 01/09/2023 de 14:00 à 17:00 :**

5ème demi-journée :

14h : Reprise des situations au regard des outils et de la réflexion éthique 16h30 : conclusion

 **Suivi de la formation**

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques

Chaque participant apporte une situation clinique complexe. Les situations sont exposées et analysées par le groupe de pairs. Des directions de problématiques en émergent. Le formateur apporte des éléments sur l'éthique, la déontologie, les droits des patients, les modèles de relation clinique et guide la recherche bibliographique en lien avec les problématiques. Le groupe construit ou adapte des grilles éthiques donnant des directions de conduites dans les cas complexes exposés et qui seront expérimentées dans la pratique. Un retour sur expérience sera fait.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Des questionnaires de connaissances et de satisfaction devront être complétés par tous les participants.

Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat. Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

 **Modalités d'inscription**

Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sorrformation@gmail.com

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SORR FORMATION.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SORR FORMATION le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SORR FORMATION.

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SORR FORMATION, cette inscription devra être confirmée



SORR FORMATION / SORR FORMATION
303 avenue du beau pays - apt M20 Beauséjour 97438 Ste MARIE
Téléphone : 0692278497 - Courriel : sorrformation@gmail.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 98970415297
auprès du Préfet de la région Réunion

par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SORR FORMATION le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SORR FORMATION.